

---

## I. Rapport général

---

# **RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**Messieurs les actionnaires de la société « HELION CAPITAL SA »,**

## **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

### **Opinion**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « HELION CAPITAL SA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **412 230** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **116 692** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- 
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Par ailleurs, le capital social de la société « Helion Capital S.A » se situe au 31 décembre 2025 en dessous du minimum exigé par l'article premier du décret n° 2006-1294 du 08 mai 2006, portant application des dispositions de l'article 23 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières tel que modifiée par les textes subséquents.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

**SW Expertise et Audit**  
**Nabil ZRIBI**  
**2026**

**Tunis, le 27 mars**

---

II. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS  
AU 31 DECEMBRE 2025

---

**HELION CAPITAL S.A**

**ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025**

**HELION CAPITAL**

17, Rue du Liberia 1002 - Tunis

**BILAN**  
**ARRETE le 31 DECEMBRE 2025**  
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2 025</u>	<u>2 024</u>
<b><u>ACTIFS</u></b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles		16 183	16 183
Moins : amortissement		(12 288)	(10 061)
	4	<u>3 896</u>	<u>6 122</u>
Immobilisations corporelles		37 932	34 634
Moins : amortissement		(34 470)	(33 455)
	4	<u>3 462</u>	<u>1 179</u>
Immobilisations financières	5	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<u><b>9 358</b></u>	<u><b>9 301</b></u>
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<u><b>9 358</b></u>	<u><b>9 301</b></u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Autres actifs courants	6	278 100	259 704
Placements et autres actifs financiers	7	143 021	47 715
Liquidités et équivalents de liquidités	8	5 306	7 891
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<u><b>426 427</b></u>	<u><b>315 310</b></u>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<u><b>435 785</b></u>	<u><b>324 611</b></u>

**HELION CAPITAL**

17, Rue du Liberia 1002 - Tunis

**BILAN**  
**ARRETE le 31 DECEMBRE 2025**  
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		200 000	200 000
Réserves légales		7 627	3 216
Résultats reportés		87 911	4 097
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>295 538</u></b>	<b><u>207 312</u></b>
Résultat de l'exercice		116 692	88 226
<b><u>Total des capitaux propres</u></b>	<b>9</b>	<b><u>412 230</u></b>	<b><u>295 538</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		5 542	1 073
Clients et comptes rattachés		3 058	6 388
Autres passifs courants	10	14 954	21 611
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>23 554</u></b>	<b><u>29 073</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>23 554</u></b>	<b><u>29 073</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>435 785</u></b>	<b><u>324 611</u></b>

**HELION CAPITAL**

17, Rue du Liberia 1002 - Tunis

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Période de 12 mois arrêtée au 31 décembre	
		2 025	2 024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	11	328 410	262 869
Autres produits d'exploitation		-	-
		<b><u>328 410</u></b>	<b><u>262 869</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	12	134 551	99 927
Dotations aux amortissements	13	3 241	4 390
Autres charges d'exploitation	14	45 676	44 904
		<b><u>183 467</u></b>	<b><u>149 221</u></b>
		<b><u>144 943</u></b>	<b><u>113 648</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
Produits (Charges) financiers(ères) nets(tes)	15	4 659	1 379
Produits des placements		908	-
Autres gains ordinaires		-	38
Autres pertes ordinaires		-	51
		<b><u>150 510</u></b>	<b><u>115 014</u></b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Impôts sur les sociétés	6	(29 406)	(23 294)
Contribution Sociale de Solidarité	6	(4 411)	(3 494)
		<b><u>116 692</u></b>	<b><u>88 226</u></b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			

**HELION CAPITAL**

17, Rue du Liberia 1002 - Tunis

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
(Montants exprimés en dinar)

	Période de 12 mois arrêtée au 31 décembre	
	2025	2024
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>		
Résultat net	116 692	88 226
<i>Ajustement pour</i>		
* Amortissements	3 241	4 390
<i>Variation des</i>		
* Clients et comptes rattachés	(3 330)	868
* Autres actifs courants	(18 396)	(10 289)
* Fournisseurs et comptes rattachés	4 469	(10 148)
* Autres passifs courants	(6 657)	6 319
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'exploitation</u></b>	<b><u>96 019</u></b>	<b><u>79 365</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de placements</u></b>	<b><u>(95 306)</u></b>	<b><u>(46 530)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u></b>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 298)	(821)
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</u></b>	<b><u>(3 298)</u></b>	<b><u>(821)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>		
Distribution de dividendes	-	(30 000)
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>(30 000)</u></b>
	<b><u>(2 585)</u></b>	<b><u>2 014</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	7 891	5 876
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b><u>5 306</u></b>	<b><u>7 891</u></b>

## Notes aux Etats Financiers

### Note 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « HELION CAPITAL » est une Société anonyme de droit tunisien, constituée le 27 Juillet 2010.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2025 à 200.000 DT divisé en 40.000 actions de 5 DT chacune.

La société a pour objet principal la gestion individuelle et la gestion des Sociétés d'investissement à Capital Variable et des Fonds Communs de Placement créés dans le cadre du code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, telle modifiée et complétée par les textes subséquents.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

### Note 2. CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables Tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

### Note 3. CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

#### 3.1- Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien.

#### 3.2- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée de vie	Taux
Site WEB	5 ans	20%
Matériels informatiques	3 ans	33%
Installations générales	10 ans	10%
Equipements de bureau	10 ans	10%

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### 3.3 - Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges. Les placements monétaires sont valorisés à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.



Notes détaillées aux Etats Financiers

Notes du Bilan - Actifs

**Note 4. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent au 31 décembre 2025 une valeur comptable nette de D : 7 358 contre D : 7 301 au 31 décembre 2024. Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette
	Début de période	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 183</b>		-	-	<b>16 183</b>	<b>10 061</b>	<b>2 226</b>	-	<b>12 288</b>	<b>3 896</b>
Site Internet	16 183				16 183	10 061	2 226		12 288	3 896
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>34 634</b>	<b>3 298</b>	-	-	<b>37 932</b>	<b>33 455</b>	<b>1 015</b>	-	<b>34 470</b>	<b>3 462</b>
Matériel informatique	20 026	2 853	-	-	22 879	18 848	1 006		19 854	3 026
Equipements de bureau	10 364	445	-	-	10 809	10 364	9		10 373	436
Agencements, aménagements et installations	4 243		-	-	4 243	4 243			4 243	0
<b>TOTAUX</b>	<b>50 817</b>	<b>3 298</b>	-	-	<b>54 115</b>	<b>43 516</b>	<b>3 241</b>	-	<b>46 757</b>	<b>7 358</b>

### Note 5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 2.000 et se détaillent comme suit :

		<b>31 DECEMBRE</b>	
		<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Dépôts et cautionnements		2 000	2 000
	<u>Total</u>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>

### Note 6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 278.100 et se détaillent comme suit :

		<b>31 DECEMBRE</b>	
		<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	(A)	227 058	222 523
- Commissions de gestion des OPCVM à recevoir		49 817	36 528
- Produits à recevoir des clients		686	253
- Charges constatées d'avance		127	149
- Somme à l'encaissement (auto retenue)		411	252
	<u>Total</u>	<b>278 100</b>	<b>259 704</b>

(A) L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

- Résultat comptable avant impôt		150 510
A réintégrer :		
- Amortissement de l'exercice		
- Pénalités et amendes		0 040
A déduire :		
- Plus-value latente sur parts FCP de l'exercice en cours		(2 609)
- Moins-value latente sur parts FCP de l'exercice précédent		0 000
- Dividendes des titres OPCVM		(0 908)
- Résultat fiscal avant déduction des déficits et des amortissements différés		147 032
- Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés		147 032

- Impôt dû	(29 406)
- Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	222 523
- Retenues à la source exercice n	33 942
<u>- Excédent d'impôt</u>	<u>227 058</u>
<u>Contribution Sociale de Solidarité (minimum légal = 400)</u>	<u>4 411</u>

**Note 7. Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers présentent à la clôture de l'exercice un solde de D : 143 021 contre D : 47.715 à la clôture de l'exercice précédent, correspondant à la valeur des parts souscrites dans le FCP HELION MONEO et FCP HELION SEPTIM III.

**Note 8. Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 5.306, se détaillent comme suit :

	<b>31 DECEMBRE</b>	
	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- BIAT avoirs des clients	3 058	6 388
- Compte courant BIAT	2 246	1 501
- Caisse	2	2
<u>Total</u>	<b><u>5 306</u></b>	<b><u>7 891</u></b>

**Note 9. Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre 2025 comme suit :

		<b>31 DECEMBRE</b>	
		<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Capital social	(A)	200 000	200 000
- Réserves légales	(B)	7 627	3 216
- Résultats reportés	(B)	87 911	4 097
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>295 538</u></b>	<b><u>207 312</u></b>
- Résultat net de l'exercice		116 692	88 226
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>		<b><u>412 230</u></b>	<b><u>295 538</u></b>

(A) L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 mai 2025, a décidé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 s'élevant à D : 88.226, comme suit :

* Résultat de l'exercice :	88.226
* Réserves légales :	(4.411)
* <i>Résultat reportés</i>	<i>83.814</i>
* Résultats reportés antérieurs :	4.097
<b>* Total résultats reportés au 31.12.2025</b>	<b>87.911</b>

### **Note 10. Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent, au 31 Décembre 2025, à D : 14 954, et se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Personnel	-	4 712
- Etat, impôts et taxes	3 275	3 794
- Etat, Contribution Sociale de Solidarité	4 411	3 494
- CNSS	2 996	4 143
- Autres créditeurs	131	-
- Charges à payer	4 142	5 469
<b><u>Total</u></b>	<b><u>14 954</u></b>	<b><u>21 611</u></b>

### **Notes de l'état de résultat**

#### **Note 11. Revenus**

Ce poste présente à la clôture de l'exercice 2025 un total de D : 328.410 contre D : 262.869 à l'issue de l'exercice précédent, il englobe les commissions de gestion des fonds gérés et des comptes sous mandat et se détaille ainsi :

	<b>31 DECEMBRE</b>	
	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Commissions de gestion des fonds gérés	226 565	175 140
- Commissions de gestion variables des fonds gérés	14 547	8 662
- Commissions de gestion des comptes sous mandat	47 367	41 961
- Commissions de gestion variables des comptes sous mandat	4 971	1 711
- Revenus de la délégation de la gestion administrative et comptes des OPCVM	34 960	35 395
<b><u>Total</u></b>	<b>328 410</b>	<b>262 869</b>

### **Note 12. Charges de personnel**

L'analyse du poste « charges de personnel » se présente comme suit :

	<b>31 DECEMBRE</b>	
	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Salaires et compléments de salaires	117 943	80 196
- Cotisations sociales	12 754	12 394
- Indemnités de stages	3 854	7 337
<b><u>Total</u></b>	<b>134 551</b>	<b>99 927</b>

### **Note 13. Dotations aux amortissements**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent comme suit :

	<b>31 DECEMBRE</b>	
	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 226	2 816
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 015	1 575
<b><u>Total</u></b>	<b>3 241</b>	<b>4 390</b>

### **Note 14. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation se présentent comme suit :

	<b>31 DECEMBRE</b>	
	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>

- Achats non stockés de matières et de fournitures	2 521	1 794
	<u>2 521</u>	<u>1 794</u>
<b><u>Total des achats</u></b>		
- Locations	15 214	12 863
- Entretien et réparations	3 717	4 141
- Primes d'assurance	201	198
	<u>19 133</u>	<u>17 202</u>
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 011	12 674
- Formation	250	1 200
- Publicité & Publications	1 198	330
- Frais de postaux et de télécommunications	1 549	2 502
- Missions et réceptions	1 869	1 006
- Dépenses diverses	826	4 461
- Services bancaires	831	552
- Autres	-	30
	<u>20 535</u>	<u>22 754</u>
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>		
- TFP	1 125	1 604
- FOPROLOS	1 028	802
- TCL	750	568
- Droits d'enregistrement et de timbre	544	-
- Pénalités et amendes	40	180
	<u>3 487</u>	<u>3 154</u>
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>		
<b><u>Total des autres charges d'exploitation avant transfert de charge</u></b>	<u>45 676</u>	<u>44 904</u>

### Note 15. Produits (Charges) financiers(ères) nets(tes)

Les produits financiers nets se présentent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Plus-values sur cessions titres FCP Monéo	5 095	1 379
- Moins-values sur cessions titres FCP Monéo	(436)	-
- Autres	922	-
	<u>5 581</u>	<u>1 379</u>
<b><u>Total</u></b>		

**Note 16. Note sur les évènements postérieurs à la clôture :**

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.